



GRAND PRIX DE SEIGNOSSE 2022

Du 01 AU 03 JUILLET 2022

GOLF DE SEIGNOSSE

<https://www.grandprixseignosse.com>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter le Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique du golf ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.
Épreuve non-fumeur : voir Vadémécum § 1.2-2 (I-5).

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement en brut sur l'addition des 3 tours.

Le Cut retiendra 70 joueurs et 15 joueuses. En cas d'égalité, un play off sera organisé au départ du trou N°1, puis au départ du trou N°18.

Les joueurs sont répartis en 2 séries :

- 1 série Messieurs : (Catégorie 6 en 2021) comprenant **120** joueurs au maximum d'index \leq à 9.0
- 1 série Dames : (Catégorie 8 en 2021) comprenant **36** joueuses au minimum d'index \leq à 12,0

Limitation du champ :

Si le champ des joueurs est trop important, Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les **2500** premiers du WAGR pour les messieurs et **2500** premières du WWAGR pour les dames,

Dans tous les cas il sera réservé 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index soit 12 messieurs et 4 dames. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Wild-cards : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 15 Wild-Cards comprises dans le nombre total de 156 joueurs pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur. Quel que soit le nombre de Wild-card, le nombre de participants sera dans tous les cas limité à **156**.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le lundi 20 juin 2022 minuit. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

La liste des inscrits et d'attente sera consultable sur le site <https://www.grandprixseignosse.com> au plus tard le mercredi 22 juin 2021 dans l'après-midi.

Départs du 1 et du 10 : Vademecum 2022 P.25

- Pour le 1er tour , la liste d'entrée sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Le bloc 2 jouera en premier, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.
- Pour le 2e tour : bloc 1 puis bloc 2 du trou 1, et le bloc 4 puis 3 du trou 10.
- Après le Cut (3^{ème} et dernier tour) les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats. Départs du 1 uniquement sauf mauvaises conditions climatiques .

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou au trou N°1 , puis du 18 .

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III - JEU LENT

La procédure de jeu lent édicté par le Comité des Règles de la FFGolf s'applique (§ 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum et particulièrement le « **Prêt ? Jouez !** »)

IV - ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le **lundi 20 juin 2022** à minuit via le site internet du Grand Prix. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération (y compris à l'accueil du golf).

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le jeudi 30 juin 2022 sur réservation des départs au golf (à partir de 13 h uniquement).

Un AM-AM est organisé de 07h30 à 12 h50 le jeudi 30 juin 2022 comprenant 33 joueurs du GP + 3 amateurs non-inscrits au GP 2022. Un créneau horaire le mercredi 29 juin sera disponible dans l'après-midi dans le cas de difficulté de réservation le jour de la reconnaissance (gratuite).

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les : nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions fixés comme suit :

- Adultes 100 €
- Adultes Membres AS Seignosse 50 euros
- Jeunes licenciés FFGolf de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) 50 €
- Jeunes licenciés FFGolf de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) 40 €

Tout joueur déclarant forfait après le 20 JUIN 2022 à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

V - TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue-jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

VIII - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

IX- TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

X- REMISE DES PRIX

La remise des prix sera mise en place sur le green du 18 le dimanche 03 juillet 2022.
L'absence d'un joueur primé n'entraînera pas la perte de son prix

XI- PRIX /DOTATION

Les vainqueurs des classements Hommes et Femmes du GRAND PRIX DE SEIGNOSSE 2022 recevront le trophée Max Griffoul.

Les 2 et 3 -ème des classements Hommes et Femmes du GRAND PRIX DE SEIGNOSSE 2022 recevront une dotation offerte par les partenaires du Grand Prix.